MESSAGE A L'ATTENTION DES PERSONNELS

CONCERNANT L'EPIDEMIE A COVID-19

Dans le cadre de la gestion de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 en France, des mesures sont mises en place afin de freiner la propagation du virus et d'assurer un accueil en sécurité des élèves et personnels au sein des établissements scolaires.

Si vous présentez une fragilité en lien avec une pathologie chronique, il est nécessaire, en fonction de vos problèmes de santé, de vous éloigner de votre milieu professionnel habituel afin de réduire les risques d'exposition au coronavirus responsable de la maladie « covid-19 ». Votre situation doit être évaluée par votre médecin traitant éventuellement en lien avec le médecin spécialiste ou à titre conservatoire le médecin de prévention : un éloignement du milieu professionnel habituel pourrait alors être conseillé avec une proposition de travail à distance ou une autorisation spéciale d'absence (ASA).

Pour les questions ne relevant pas d'un avis médical un numéro vert national est à votre disposition pour vous informer sur l'épidémie à covid-19 : 0800 130 000.

Je vous remercie de votre vigilance quant au respect de ces différentes mesures, essentielles pour protéger votre santé et celle de toute la communauté éducative

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France